

Secrétariat général

**Évreux, le 17 mai 2023**

N° NS - 2023 - 107

**Affaire suivie par :**

Isabelle BETTON  
Infirmière conseillère technique départementale

Tél. 02 32 29 64 66 secrétariat  
Mél. dsden27@ac-normandie.fr

DSDEN 27  
24, Boulevard Georges Chauvin - CS 22203  
27022 Évreux Cedex

Françoise MONCADA  
Directrice académique  
IA-DASEN

à

Mesdames et Messieurs les directeurs des écoles  
prélémentaires et élémentaires publiques

Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement  
des collèges et lycées publics

**- POUR ATTRIBUTION -**

Mesdames et Messieurs les infirmières/infirmiers  
de l'Éducation nationale

Mesdames et Messieurs  
les inspecteurs de l'Éducation nationale

**- POUR INFORMATION -**

**Objet : Demande de reconduction des PAI**

**Fiche de demande de reconduction d'un PAI**

A insérer dans chaque dossier de rentrée scolaire

Dans le cadre des PAI, les demandes de reconductions doivent être formulées par les familles à chaque rentrée scolaire.

Dans un souhait d'harmonisation, de simplification et de clarté de la démarche, à la fois pour les parents et les personnels, la fiche dédiée ci-jointe a été élaborée afin d'être insérée dans chaque dossier de rentrée scolaire, et constitue un avenant au PAI.

Elle permet en effet aux familles de préciser si elles souhaitent ou non reconduire le PAI de leur enfant. Le cas échéant, un rappel est fait quant à la nécessité de joindre une ordonnance de traitement de moins de 3 mois ainsi que les médicaments de l'élève, dont la date de péremption a été vérifiée.

Signé : Françoise MONCADA